DEC110415DAJ

Décision portant nomination de M. Arnaud LALO aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Malte

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100148 du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition du directeur général délégué à la science ;

DECIDE:

Art. 1^{er}. – M. Arnaud LALO, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé aux fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Malte, à compter du 24 janvier 2011 pour une durée de 2 ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, 28 mars 2011 Alain FUCHS